

2 Politique

Législatives partielles/Libreville/6e arrondissement/2e siège

Dans le calme et la sérénité

E. NDONG-ASSEKO
Libreville/Gabon

Toutefois, jusqu'au moment où nous mettions sous presse, hier, nous n'étions pas en mesure de donner les résultats officiels.

LES 45 bureaux de vote répartis dans les 9 centres de vote que compte le 2e siège du 6e arrondissement de Libreville ont donc été pris d'assaut (surtout l'après-midi) le samedi 10 août dernier. Les électeurs ont accompli leur devoir civique dans le calme.

En dépit des tensions dues aux récriminations du secrétaire (PDG) de cet

arrondissement relevant quelques irrégularités dans le centre de vote de l'école publique de Nzeng-Ayong 1, tout s'est passé dans d'excellentes conditions, conformément au souhait de la commissaire CGE de cette zone qui a tenu à exprimer aux uns et aux autres le souci d'avoir "des élections apaisées". Pour le cadre "Pdgiste", il valait mieux se prémunir contre toute mauvaise éventualité. D'où il a commis un huissier de justice pour constater les entorses à la loi. Au cas où... Dans ce siège, il s'agissait de départager quatre candidats à la conquête du Palais Léon-Mba (l'As-



Un électeur accomplissant son devoir

semblée nationale): Jean-Claude Obiang Mba (PDG); Daniel Nkoulou Abessolo du Rassemblement et

Restoration des Valeurs (RV); Doric Abeghe Ondo du Centre des Libéraux Réformateurs (CLR), et Jean Mouely (Morena). Comme l'a souligné un membre d'un bureau de vote, "les Gabonais aiment traîner les pieds au départ, avant de se rendre en masse". Observation qui valait son pesant d'or. En effet, ce n'était pas le grand engouement au début. C'est en "gouttes très distantes" que les électeurs se sont rendus aux urnes dès les premières heures du jour. Jusqu'aux alentours de 10 heures, peu de bureaux de vote pouvaient se targuer d'avoir reçu plus de ... 8 votants. Et ce n'est que

vers 13 heures que la machine s'est véritablement emballée, les longues files commençant à se former devant ces derniers. Dans l'ensemble, l'on a noté avec satisfaction l'installation à temps de toute la logistique nécessaire au bon déroulement des opérations de vote, ainsi que le dispositif de sécurisation. Jusqu'en soirée, aucun incident majeur n'est venu perturber le déroulement des opérations de vote. Au moment où nous mettions sous presse, les résultats officiels n'étaient pas encore disponibles. Les candidats devront donc patienter avant d'être définitivement fixés.

Législatives partielles/Ntoum/2e siège

Le ticket PDG-SDG l'emporte

Martina ADA METOULE
Ntoum/Gabon

JEAN-BAPTISTE Ndong Nzong a obtenu 52,48 % des voix, samedi dernier, lors du premier tour des législatives partielles dans le 2e siège de la commune de Ntoum. Face à ces adversaires du RV, Paul Ngoua Manfoumbi, et celui du RHM, Gustave Syranoh Manianga, le candidat du parti au pouvoir dont la suppléante est issue du SDG a été déclaré élu. Bien qu'indiqué par le dépouillement qui s'est fait en fin de soirée de la même journée, il reste que ce résultat devra être infirmé ou confirmé par l'instance habilitée: le Centre gabonais des élections (CGE). Toutefois, même si cer-



Les électeurs prêt à choisir leur représentant.

tains dans le camp de l'opposition ont déploré certaines "magouilles", on note tout de même que le scrutin a connu un

engouement particulier. Les populations de cette circonscription étaient nombreuses à investir les centres de vote de l'école



La Cour constitutionnelle en pleine vérification du déroulement du scrutin.

catholique d'Essassa, de Nkok, ainsi que de l'école protestante de Nkoltang, pour accomplir leur devoir civique en choisissant leur

représentant à l'Assemblée nationale pour les cinq années à venir. Notons que comme pour toute élection, le scénario

n'était pas très différent. Vérification des noms sur les listes électorales, retrait des cartes d'électeur et aussi des manquements relevés. Ce d'autant que, certains représentants des partis politiques de l'opposition ont fustigé le fait que les noms qu'ils avaient transmis au CGE n'étaient pas ceux indiqués sur les listes le jour du vote. C'est l'un des couacs que la délégation de la Cour constitutionnelle a pu constater lors de son passage pour la vérification du déroulement du scrutin.

En gros, les électeurs du 2e siège de la commune de Ntoum ont exprimé leur choix dans la sérénité et le respect des textes régissant les élections au Gabon.

Département de la Zadié/1er et 3e sièges

Koho-Nlend élue, ballottage entre Efoucka et Ngozo Issondou

Innocent M'BADOUMA
Mékambo/Gabon

AU 1er siège, l'élection partielle s'est plutôt déroulée à l'image de la campagne que la candidate PDG, Prisca Koho Nlend, a menée. Bien que seule en lice. D'où son élection au 1er tour avec un score de 100 %. En attendant la confirmation des résultats officiels par les instances compétentes.

Interrogée par L'Union, juste après sa victoire, Mme Koho-Nlend a estimé que "la hausse du taux de participation (plus de 74 %), dans un contexte de candidature unique, est la marque d'un attachement, d'une adhésion des populations à sa personne. Cela prouve que je ne suis pas le candidat d'un parti politique, mais celui de tout le



Seule en lice, la candidate du PDG, Koho Nlend a été naturellement élue avec 100% des suffrages.

département". Dans le 3e siège où s'étaient positionnés quatre candidats, il y aura un deuxième tour le 31 août prochain. Bien que moins populaire au début de la campagne, Maxime Ngozo Issondou, ancien ministre, député sortant, a réussi à refaire son retard. Ce qui lui a per-

mis d'être (de justesse) au rendez-vous du deuxième tour. Avec un peu plus de 26 %, selon les premières tendances. Il devra donc affronter le candidat du SDG, Dieudonné Efoucka, arrivé en tête avec un peu plus de 41 % des suffrages. Laminé dans la plupart des bureaux de vote par le can-



Déroulé du vote au bureau de Zoula, sur le 3e siège où le PDG et le SDG devraient s'affronter au second tour.

didat SDG, le candidat du parti au pouvoir s'est invité, à la surprise générale des observateurs, grâce aux 100 voix d'écart (120 contre 28 pour le Sdgiste Dieudonné Efoucka) au bureau de Batouala (Ville-Bakota), village de sa mère. L'autre bureau où il a devancé Efoucka est

le bureau de Bangui (Batouale), 92 voix contre 82. L'avocat Jean-Paul Méthode Imbong Fady (Union nationale) vient en troisième position (avec un peu plus de 18 %), et Guy René Ndimal de RV ferme la marche avec un peu plus de 14 % des voix. Côté organisation, le vote

s'est relativement bien déroulé dans l'ensemble. À part quelques tensions ici et là qui auraient pu en affecter le bon déroulement. À l'exemple du candidat PDG et ses partisans qui ont distribué de l'argent en face du bureau de vote de Zoula. Mais, tout est vite rentré dans l'ordre avec l'intervention des gendarmes pour faire cesser cette pratique dénoncée par ses adversaires.

Autre chose qui aurait pu envenimer les tensions est l'attitude du préfet du département de la Zadié. Les mauvaises langues et plusieurs sources reprochent à l'autorité préfectorale d'avoir demandé aux populations de voter pour le candidat PDG lors de la tournée de distribution des cartes électorales qu'il a effectuée dans la Djouah.